

## Ouverture démarches d'inscription 2024-2025

En ligne, nous recontacter fin mai, pour être renseigné(e) sur la date précise.

**Important :** toute démarche d'inscription et toute inscription futures exigeront d'avoir accès à un PC et à une connexion internet également sur PC, un téléphone portable ne suffira pas.

## Journée d'Accueil

Réunion d'information et tests de niveau

Samedi 22 juin 2024 matin et après-midi

(date à confirmer et précisions de lieu et d'horaire communiqués ultérieurement).

### En quête d'informations ? Lire les Livrets de l'Étudiant

(DAEUA ou Pré-DAEUA ou CUPEL), ceux de l'année 2023-2024 en attendant l'édition 2024-2025. Vous saurez l'essentiel sur nos formations autour du DAEUA à l'UPEC

Ils sont sur la page du site UPEC que vous avez ouverte.

**Reprise d'Études** en DAEUA, Pré-DAEUA, CUPEL, elle impose, dans notre université, d'avoir des connaissances en Langue (Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien), un niveau débutant rend difficile voire impossible l'intégration dans nos formations.

**Avant de pouvoir vous inscrire en DAEUA en 2024/2025**, pensez, si nécessaire, à réveiller vos connaissances en Anglais... en amont, des tests de niveau. Consultez dans le Livret de l'Étudiant du DAEUA le programme des matières et orientez vos lectures, vos choix de vidéos ou d'audio-visuel dans le sens de ces programmes.

Possible également s'inscrire au CNED à un Cycle préparatoire au DAEUA pour lequel vous n'avez pas besoin d'être inscrit(e) dans une université.

CNED (Centre national d'enseignement à distance - Institut de Vanves - 60 boulevard du Lycée - 92171 Vanves Cedex - Tél: 01 46 48 23 00 adresse web : [www.cned.fr](http://www.cned.fr))

**Contactez le secrétariat ?** [daeu-a-cupe@u-pec.fr](mailto:daeu-a-cupe@u-pec.fr) -

### Remarques :

1. nous essayons de répondre rapidement aux e-mails reçus, malheureusement certaines de nos réponses atterrissent dans vos spams ou messages indésirables, pensez à les vérifier.
2. Nous avons remarqué que les e-mails type « **@icloud.com** » ne reçoivent jamais (ou pratiquement jamais) nos e-mails. Merci de nous communiquer une adresse mail ne dépendant pas de cet opérateur.

# Modalités d'inscription ?

Il se peut que ces modalités d'inscription (réinscription) soient légèrement modifiées en 2024/2025 mais les grandes lignes seront identiques.

**Rappel : Toute démarche d'inscription et toute inscription (réinscription) futures exigeront d'avoir accès à un PC et à une connexion internet également sur PC, un téléphone portable ne suffira pas.**

Il est IMPORTANT de s'être renseigné(e) sur les formations dispensées et d'avoir lu les LIVRETS DE L'ÉTUDIANT avant d'entamer les démarches d'inscription.

## 1. Inscription aux tests de niveau [sur formulaire en ligne](#)

Le lien sera communiqué ultérieurement.

## 2. Demande d'inscription à compléter [sur ordinateur en ligne](#)

Dès que disponible ou au plus tard après la participation aux tests de niveau, AVANT l'entretien de bilan des tests de niveau.

Il faudra joindre, à cette demande d'inscription, des documents SCANNÉS :

1. Pièce d'identité recto et verso Scannée les 2 parties sur le MÊME document, ou passeport ; pour les étrangers hors communauté européenne : passeport et titre de séjour (valide à la date de début des cours, en SEPTEMBRE 2024).
2. Une photo au format JPG
3. Étudiant(e) concerné(e) justificatif de la situation militaire : moins de 25 ans ET de nationalité française Certificat Individuel de Participation à l'appel de préparation à la défense ou, si la journée d'appel n'a pas été effectuée, attestation (ou récépissé) de recensement.

## 3. JOURNÉES D'ACCUEIL assister à l'une de ces journées au choix

**SAMEDIS FIN JUIN et DÉBUT SEPTEMBRE 2024** - Dates précisées ultérieurement.

Faculté des Lettres de l'UPEC à Créteil (61 avenue du Général de Gaulle).

- ⇒ 10 h 30 **RÉUNION D'INFORMATION** DAEUA, Pré-DAEUA et CUPEL de la Faculté des Lettres de l'UPEC à Créteil (61 avenue du Général de Gaulle).
- ⇒ **INFORMATION IMPORTANTE** : pensez à apporter une collation pour pouvoir manger entre la réunion d'information et les tests de niveau ! Au pire tout de même vous pourrez vous sustenter dans la galerie du Palais où il y a divers magasins !
- ⇒ **OBLIGATOIRE : TESTS DE NIVEAU** [Rappel : Inscription OBLIGATOIRE sur formulaire en ligne](#)
  - ❖ 13 h Français, 2h - Anglais 1h30 - Espagnol (si vous sélectionnez cette langue) 1 h
  - ❖ Ne stressez pas au sujet de ces tests, ils permettent avant tout d'évaluer votre niveau pour entamer une reprise d'études avec toutes les chances de réussite.

- ❖ N'oubliez pas d'apporter stylos, crayons, stabilo... ce qui peut vous paraître utile pour écrire, vous n'avez pas besoin d'apporter de feuilles de papier.
- ❖ En quoi consistent ces tests de niveau ? Ils comportent une compréhension de texte et une expression écrite (argumentative pour le Français).
- ❖ Malgré une légitime appréhension, il **ne** faut **négliger aucun exercice**.
- ❖ Remarque : *une reprise d'études en DAEUA, Pré-DAEUA, CUPEL impose, dans notre université, d'avoir des connaissances en Langue (Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien), un niveau débutant rend difficile voire impossible l'intégration dans nos formations. Si nécessaire, en amont, des tests de niveau, rafraîchissez vos connaissances en Anglais ou rapprochez-vous de cette langue...*

#### 4. **Entretien Bilan Tests de niveau** environ une semaine après les tests de niveau

Il faudra lors de cet entretien présenter et joindre (photocopie ou original, à notre demande) :

1. Diplôme(s) obtenu(s) et relevés de notes (si disponibles)
2. Justificatif d'INE (Numéro d'identifiant national étudiant) ou de BEA (précisions : voir plus loin).

#### 5. **Signature contrat de formation** et **consignes** pour effectuer le règlement de la formation, date et modalités, Annonce du délai de rétractation.

- ⇒ Début septembre pour les tests de niveau passés en juin qui obtiennent naturellement les premiers rendez-vous de signature de contrat.
- ⇒ Le même jour que l'entretien de Bilan des Tests de Niveau pour les tests passés en septembre.

#### 6. **DAEUA / CUPEL / Pré-DAEUA**

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE en ligne, à faire dès que la signature du contrat a été effectuée. Vous serez prévenue par mail par le Secrétariat mais le lien vous sera adressé, toujours par mail, par l'Université.

#### 7. **Carte étudiant, certificat de scolarité disponibles**

quand

- l'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE est validée, justificatifs remis,
- le virement bancaire est enregistré par l'Université.

Certains de ces documents ne seront ni demandés, ni nécessaires, avant l'entretien de bilan des tests de niveau ou de réinscription.

Pour info, *sous réserve de modifications*,

## documents scannés :

1. 1 photo **d'identité**, **scannée format JPG**, rappel : les sourires sont absolument autorisés ! Attention : la photo devant être, elle-même, le document, l'image à transmettre et non pas UNE photo SUR un document ou dans un décor...
2. **Pièce d'identité** recto et verso *Scannée les 2 parties sur le MÊME document.*, ou **passport** pour les étrangers hors communauté européenne : **passport** et **titre de séjour** (valide à la date de début des cours, en SEPTEMBRE 2024).
3. Moins de 25 ans ET de nationalité française **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense** ou, si la journée d'appel n'a pas été effectuée, attestation (ou récépissé) de recensement.
4. **Justificatif d'INE** (Numéro d'identifiant national étudiant) ou de BEA (Numéro de base élèves académique). *Tous les étudiants scolarisés en France et nés après 1983 peuvent trouver ce N° sur leurs bulletins scolaires (à partir de la 6<sup>ème</sup> ou sur leurs relevés de notes ou convocation au Bac ou au Brevet des Collèges. Ce N° se trouve aussi sur les cartes d'étudiant si vous avez déjà été inscrit(e) dans une université française. Toute convocation au Baccalauréat à partir de la Session 1995 (année 1994/1995) impose également d'avoir reçu un N° BEA ou INE. Si vous ne trouvez pas ce N° contactez votre ancien établissement scolaire ou universitaire ou l'Académie dont vous dépendiez alors.*
5. Inscrit(e) lors d'une année antérieure dans une université française, y compris à l'UPEC, **Carte d'Etudiant** ou tout document justifiant du N° étudiant et du N° INE.  
*Scanné et photocopie nécessaire pour les démarches d'inscription.*
6. **Original** d'une **attestation d'assurance responsabilité civile** - OBLIGATOIRE pour tous les candidats (y compris candidats du CNED). (Précisions, voir en dernière page)
7. Candidat(e)s né(e)s entre le 30/09/2001 et le 30/09/2005 **présentation** des **originaux** de documents attestant **d'une activité salariée ou assimilée de juin 2023 à août 2024** (contrat de travail, fiches de salaire, attestation d'inscription PÔLE EMPLOI, relevés ASSEDIC, y compris attestation sur l'honneur décrivant les situations particulières, laissées à l'appréciation de la Responsable de formation). Les étudiant(e)s né(e)s après et le 01/10/2005 ne peuvent pas s'inscrire en DAEUA, un Pré-DAEUA ou un CUPEL sont possibles.
8. Candidat(e)s né(e)s avant le 01/10/2001, si salarié(e) ou en activité professionnelle, **présentation** du Certificat de travail ou 3 derniers bulletins de salaire ou **présentation** de la carte d'inscription au Pôle Emploi ou **attestation** récente de Pôle Emploi ou tout autre **justificatif** d'activité salariée ou assimilée. **Inutile en cas de réinscription à l'UPEC.**
9. **Présentation** de vos diplômes. **Inutile en cas de réinscription à l'UPEC**
10. **Réinscription** en DAEUA **dernier Relevé de Notes DAEUA ou Pré-DAEUA.**
11. **Bac** ou **équivalent** **SCANNÉ pour les étudiant(e)s du CUPEL.**

# TARIFS DAEUA / Pré-DAEUA / CUPEL

**Rappel** : une inscription au DAEUA, Pré-DAEUA ou CUPEL (formation continue) ne permet pas d'obtenir de bourse ou d'aide (logement ou autre) de la part de l'Université. Il faut « anticiper » le règlement de la formation. Le règlement s'effectuera **UNIQUEMENT** par virement bancaire les consignes concernant ce virement seront données lors de la signature du contrat de formation. En cas de financement entreprise ou organisme un devis signé, paraphé et bon pour accord doit être transmis pour réserver une place dans la formation et pour valider l'inscription.

Pour une prise en charge CPF, employeur et/ou organisme un devis peut vous être remis mais il ne pourra vous être remis **qu'après** avoir passé les tests de niveau et après l'entretien pédagogique. Dans le cas d'une prise employeur et/ou organisme, un devis signé, paraphé et bon pour accord doit être transmis pour réserver votre place dans la formation et pour valider l'inscription. Dans le cas d'une prise en charge CPF, employeur et/ou organisme, un devis signé, paraphé et bon pour accord doit être transmis pour réserver une place dans la formation et pour valider l'inscription. Le CPF n'est pas possible en Pré-DAEUA et CUPEL.

*Pour info : Sous réserve de modifications en 2024/2025*

## Tarifs 2023-2024

	Financement individuel L'étudiant(e) prend sa formation en charge.			Financement CPF ou entreprise et/ou organisme Devis disponible après le bilan des tests de niveau.		CNED Pour les étudiant(e)s suivant la formation par correspondance.		
	Droits inscription*	Frais formation	TOTAL	Droits inscription	COÛT TOTAL	Droits inscription à régler à l'université	Frais formation à régler au CNED <i>à vérifier auprès du CNED</i>	Total pour étudiant(e)
1 module (matière) <b>DAEUA-CUPEL</b>	170 €	134 €	<b>304 €</b>	Intégrés au coût total	<b>584 €</b>	170 €	195 €	<b>365 €</b>
2 modules (matières) <b>DAEUA-CUPEL</b>	170 €	224 €	<b>394 €</b>	Intégrés au coût total	<b>884 €</b>	170 €	341 €	<b>511 €</b>
3 modules (matières) <b>DAEUA-CUPEL</b>	170 €	304 €	<b>474 €</b>	Intégrés au coût total	<b>1 114 €</b>	170 €	468 €	<b>638 €</b>
4 modules (matières) <b>DAEUA-CUPEL</b>	170 €	344 €	<b>514 €</b>	Intégrés au coût total	<b>1 304 €</b>	170 €	510 €	<b>680 €</b>
5 modules en incluant la matière supplémentaire facultative LV2 <b>DAEUA - CUPEL</b> tarif pour 5 modules ou plus	170 €	384 €	<b>554 €</b>	Intégrés au coût total	<b>1 424 €</b>	195 € à ajouter au montant total ci-dessus si vous optez pour la matière supplémentaire facultative LV2 170 + 510 + 195 = 875 € pour 5 modules étudiés au CNED		
Pré-DAEUA	170 €	234 €	<b>404 €</b>	Intégrés au coût total	<b>1 284 €</b>			
Pré-DAEUA 1 module	170 €	78 €	<b>248 €</b>	Intégrés au coût total	<b>542 €</b>			
Pré-DAEUA 2 modules	170 €	156 €	<b>326 €</b>	Intégrés au coût total	<b>914 €</b>			

\*Les étudiants s'inscrivant en présentiel au **DAEUA** (les étudiants en Pré-DAEUA ou CUPEL ne sont pas concernés) et résidant en Ile de France ne paieront, sous réserve de compléter les documents qui leur seront réclamés, que les frais d'inscription (soit 170 €), les frais de formation seront alors pris en charge par La Région.

## Stages étudiants en formation continue : **COUVERTURE EN RESPONSABILITÉ CIVILE**

Site d'information intéressant sur l'assurance : [http://www.ffsa.fr/sites/jcms/c\\_47593/fr/la-responsabilite-civile-du-particulier-et-son-assurance](http://www.ffsa.fr/sites/jcms/c_47593/fr/la-responsabilite-civile-du-particulier-et-son-assurance)

L'assurance en responsabilité civile permet à l'étudiant d'être couvert dans le cas où il est responsable d'un accident à l'égard d'un tiers.

L'établissement de formation n'est jamais responsable civilement des actes ou faits dommageables commis par ses étudiants à l'égard d'un tiers durant les heures de cours, d'examen ou à l'occasion d'un stage.

L'établissement de formation n'a pas à contracter une assurance responsabilité civile mais à garantir que l'étudiant en a une.

**Cette assurance est obligatoire pour pouvoir assister aux cours et/ou participer aux épreuves de partiel et d'examen organisées par l'établissement de formation.**

### **Responsabilité civile : êtes-vous assuré(e) ?**

**Peut-être**, on trouve parfois cette couverture

dans les contrats assurant l'habitation, l'automobile, l'immobilier, la vie professionnelle, dans les contrats assurant les opérations bancaires (chèquiers, cartes bancaires)...

mais uniquement **si ces contrats indiquent une** :

- responsabilité civile vie privée.

### **Où se procurer une assurance Responsabilité Civile ???**

Compagnies d'assurance traditionnelles,

À titre indicatif, les étudiants ont réussi à trouver des tarifs annuels débutant à moins de 20 €...

### **ATTESTATION Responsabilité Civile :**

Mentionnant clairement **vos nom et prénom**, ce qui n'est pas toujours précisé lorsque vous êtes sous l'assurance d'un tiers (parents ou autres), une **date de validité couvrant les dates de formation** et INDIQUANT EXPRESSÉMENT **«responsabilité civile vie privée»** ou **«responsabilité civile vie privée stagiaires et étudiants»**.

Attention : les mentions « responsabilité civile locative » ou « responsabilité civile du locataire envers son propriétaire » ne correspondent pas à l'assurance demandée...

**Une attestation ne comportant pas ces renseignements sera REFUSÉE.**

Vérifiez celle remise par votre assureur et demandez-lui une modification de l'attestation si nécessaire.

Au besoin, présentez-lui ce document et rappelez-vous (et rappelez-lui !!!) que vous êtes le(ou la) client(e) !